



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 25449

Numéro SIREN : 790 159 495

Nom ou dénomination : ON ENTERTAINMENT

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2017 sous le numéro de dépôt 55610

## DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 07-06-2017

N° DE DEPOT : 2017R055610

N° GESTION : 2012B25449

N° SIREN : 790159495

DENOMINATION : ON ENTERTAINMENT

ADRESSE : 141 boulevard Ney 75018 Paris

DATE D'ACTE : 19-01-2016

TYPE D'ACTE : Décision(s) du président

NATURE D'ACTE :

**ON ENTERTAINMENT**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 3.201.060 euros**  
**Siège social : 141, boulevard Ney - 75018 Paris**  
**790 159 495 RCS Paris**

---

|                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA SOCIETE<br/>EN DATE DU 19 JANVIER 2016</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|

L'an deux mil seize,

Le 19 janvier à 15 heures, au siège social,

Le Président de la société **ON ENTERTAINMENT**, société par actions simplifiée au capital de 3.201.060 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 790 159 495, ayant son siège social au 141, boulevard Ney - 75018 PARIS (la « Société »), a pris les décisions relatées ci-dessous.

**1. EXPOSE**

Le Président rappelle que par décision en date du 18 décembre 2015, les associés de la Société ont, notamment décidé l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions d'un montant maximum global de 3.600.000 euros, composé d'un maximum de 360.000 obligations de 10 euros de valeur nominale convertibles en Actions A et P1 de la Société (ci-après individuellement une « OC<sub>2015</sub> » et collectivement les « OC<sub>2015</sub> »), et réservé à des entités et personnes dénommées, avec une période de souscription à compter du 18 décembre 2015 et jusqu'au 18 janvier 2016 inclus.

Telle que cette décision est plus amplement détaillée au procès-verbal des résolutions des associés en date du 18 décembre 2015.

Par conséquent, le Président a pris les décisions suivantes :

**2. REALISATION DE L'EMISSION DES OC<sub>2015</sub>**

Connaissance prise des bulletins de souscription qui lui ont été remis, le Président constate que les souscriptions suivantes ont été réalisées au titre de l'émission obligataire et conformément à un contrat d'émission signé avec la Société en date du 12 janvier 2016:

| Obligataires            | OC <sub>2015</sub> | Montant     |
|-------------------------|--------------------|-------------|
| ON CORP (Actions A1)    | 100.000            | 1.000.000 € |
| GROUPE AB (Actions P1)  | 70.000             | 700.000 €   |
| LDRP (Actions P1)       | 50.000             | 500.000 €   |
| KALIX FUND (Actions P1) | 70.000             | 700.000 €   |

NR

|                                          |                |                    |
|------------------------------------------|----------------|--------------------|
| <b>SCREENVISION CAPITAL (Actions P1)</b> | <b>50.000</b>  | <b>500.000 €</b>   |
| <b>Total</b>                             | <b>340.000</b> | <b>3.400.000 €</b> |

Le Président constate :

- l'émission et la souscription de trois cent quarante mille (340.000) OC<sub>2015</sub> au prix de dix (10) euro par OC<sub>2015</sub>, soit un montant total de souscription de trois millions quatre cent mille (3.400.000) euros au profit des Obligataires susvisés au moyen des bulletins de souscription reçus avant la fin de la période de souscription ; et
- que le versement en numéraire correspondant à la souscription de ces OC<sub>2015</sub> a été crédité sur le compte de la Société et qu'en conséquence, les OC<sub>2015</sub> ont été entièrement souscrites et libérées des sommes exigibles.

Fait à Paris  
Le 19 janvier 2016

  
\_\_\_\_\_  
**Dimitri Rassam**  
**Président de On Corp - Présidente**